LA FETE MUTUALISTE
de la Société de secours mutuels « La Famille » à Roubaix

LES ADMINISTRATEURS ET LES SECRÉTAIRES DE SECTIONS (Photo J. de Rz.)

Dimanche, la Société de Secours mutuels et la Caisse d'Assurances sociales *La Famille* avaient organisé une importante manifestation qui a obtenu le plus grand succès.

A la messe de 9 heures, célébrée en l'église Sainte-Elisabeth à Roubaix, M. l'abbé Lesage, directeur du Secrétariat social de Roubaix-Tourcoing, prononça l'allocution de circonstance en s'adressant plus particulièrement aux militants et faisant ressortir le magnifique travail d'apostolat auquel ils sont voués.

A 10 heures, dans la belle salle du cercle Saint-Eloi, 57, rue de Rocroi, s'est tenue l'assemblée générale de la Mutuelle *La Famille*, sous la présidence de M. Jean-Baptiste Denis, président de *La Famille*, entouré de MM. Marcel Ritz, de Mons-en-Barœul ; Antoine Deschamps, de Tourcoing ; Edouard Leriche, secrétaire général, et A. Nys, trésorier.

Après un rapport bien documenté de M. Alfred Nys, sur la situation de la Mutualité vis-à-vis des Assurances sociales, l'assemblée générale a voté les modifications nécessaires aux statuts de la Mutuelle.

Des catégories intéressantes ont été prévues pour compléter les prestations des assurés sociaux et pour créer un régime tout à fait spécial et intéressant les non-assujettis à la loi. Ce régime mutualiste fera l'objet d'autres précisions qui seront établies prochainement.

A 11 heures, dans la même salle, les secrétaires de la section de la Caisse primaire d'Assurances sociales *La Famille* entendirent un exposé de M. Edouard Leriche sur la situation de la Caisse *La Famille*.

Après avoir montré les difficultés de tous genres qui s'étaient présentées lors de la mise en route de la loi des Assurances sociales, M. Edouard Leriche fit ressortir qu'actuellement la loi rendait déjà de nombreux services. Il montra d'une façon plus particulière comment la Caisse *La Famille* avait développé ces services.

Quelques chiffres cités se passent de commentaires. Depuis le 1er octobre jusqu'au 30 novembre, *La Famille* a servi 223.798 fr. 90 de prestations pour la maladie et 84.823 fr. 25 pour la maternité. Soit au total 308.622 fr. 15.

Journellement, la Caisse reçoit plus de 200 cas de maladie à traiter et reçoit entre 300 et 400 adhésions nouvelles ; c'est dire la vitalité de *La Famille*. Au 20 décembre, les prestations dépassent 600.000 francs. La Caisse paie actuellement à la cadence de 18.000 francs par jour.

Une discussion très animée suivit l'exposé de cette situation et permit la mise au point de certaines difficultés de détail.

A 12 h. 30, dans la salle du cercle Saint-Augustin, rue Jean-Baptiste-Notte, un banquet réunit plus de 150 convives.

On remarquait à la table d'honneur : MM. Edouard Leriche ; Mgr Six, directeur des Secrétariats sociaux du Nord ; Charlemagne Broutin, secrétaire général de l'Union régionale des Syndicats libres ; J.-B. Denis, président de la Société de Secours mutuels *La Famille* ; l'abbé Catrice, directeur-adjoint du Secrétariat social de Roubaix-Tourcoing ; le chanoine Tiberghien, aumônier diocésain de la Jeunesse catholique.

De nombreux toasts furent prononcés par MM. Edouard Leriche ; Cloquet, représentant du Douaisis ; le chanoine Tiberghien ; Charlemagne Broutin et Mgr Six.

A 15 h. 30, dans la magnifique salle des Œuvres de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, une séance récréative extrêmement intéressante clôtura cette belle journée.

Nous devons spécialement signaler le brillant orchestre dirigé par M. Peers ; différents chanteurs, MM. Dens, Valliez et Decourrière, et la belle comédie bouffe, *Evariste*, de M. Jean Delahousse, remarquablement interprétée par l'auteur avec le concours de son excellente troupe théâtrale.

Au cours de cette séance récréative, M. le docteur Delegrange fit une causerie sur les droits et les devoirs des assurés sociaux vis-à-vis de leur Caisse d'Assurances sociales.

* * *

Nous donnons ci-après les cinq premiers numéros gagnants de la Tombola, dont nous publierons ultérieurement la liste complète :

Premier lot : Un mobilier comprenant salon, salle à manger, chambre à coucher : Série L. N° 00.953.

Deuxième lot : Une machine à laver le linge, avec moteur et essoreuse : Série C. N° 12.046.

Troisième lot : Un poste de T.S.F. : Série B. N° 02.450

Quatrième lot : Un appareil photographique : Série H. N° 04.882.

Cinquième lot : Une bicyclette homme ou dame : Série A. N° 01.967.

...le sympathique orateur, venu de Bruxelles pour faire une causerie, et l'en remercie bien sincèrement. M. Bourgeois remercie également le généreux M. Bels, la municipalité pour sa subvention, ainsi que la presse, et donne la parole au secrétaire général. M. Bettebière, dans un rapport très documenté, passe en revue les travaux de l'année ; il énumère les démarches accomplies et les résultats obtenus.

M. Durieux expose la situation financière. Les recettes se sont élevées à 23.997 fr. 10 et les dépenses à 19.240 fr. 70, soit un excédent de recettes de 4.716 fr. 40. Ces rapports sont approuvés à l'unanimité, ainsi que celui de la Commission de contrôle.

Le mandat de sept administrateurs étant expiré, l'assemblée à l'unanimité, leur renouvelle sa confiance.

M. Léon Yager fait ensuite une causerie très intéressante sur « Le pêcheur et ses victimes ». Il met en évidence avec beaucoup d'humeur, le plaisir que le pêcheur éprouve à ce genre de sport, exercice salutaire, calme et sain en plein air. M. Yager donne encore des renseignements sur la production et la vie de l'anguille et termine en souhaitant aux pêcheurs d'heureuses pêches. La causerie de M. Yager a été chaleureusement applaudie et, sur la proposition du président, un ban a été battu en son honneur.

La réunion s'est clôturée par une brillante tombola.

LA ROUTE EST BELLE... pour la ménagère qui emploie la machine à laver « **FALDA** ». Réclames notice 4: FALDA, **Quiévrechain** (Nord). 27014

LE BANQUET DES ANCIENS DE L'ARMÉE DE MER

Cette fête intime qui a eu lieu dimanche, à 14 h., dans une des salles du « Café Pandore », était présidée par M. Arnould-Delecourt, président d'honneur, capitaine de corvette, officier de la Légion d'honneur, qui avait à ses côtés MM. Gaston Popelier, président ; E. Vanmullen, vice-président ; C. Chambeau, secrétaire, et les invités.

Le repas fut empreint de la plus grande cordialité. Au dessert, M. Popelier, président, adressa un souvenir ému à la mémoire du regretté président fondateur, M. Biacq, et rappelant encore d'autres disparitions d'anciens, il demanda aux jeunes de tenir en bonnes mains le flambeau des anciens pour suivre leurs exemples de bravoure et de fidélité.

En terminant, M. Popelier fait appel aux jeunes marins pour venir se rallier nombreux sous les plis du drapeau. I exprime à M. Arnould toute sa reconnaissante amitié pour l'intérêt qu'il porte à la société. Merci aussi, dit-il, aux dévoués vice-président et secrétaire, MM. Vanmullen et Chambeau, ainsi qu'au représentant du « Journal de Roubaix ».

M. Arnould Delecourt, dans une heureuse improvisation, évoque le souvenir d' voyage qui doit certainement le rajeunir... Puis, avec cette simplicité qui le caractérise, il exprime sa joie de revivre quelques heures au milieu de ces anciens frères d'armes. Je souhaite, dit-il en terminant, que cette bonne camaraderie puisse toujours subsister, et qu'il me sera encore possible de le constater avec plaisir l'an prochain.

M. Vanmullen adresse aussi quelques mots, et, sur sa proposition, un vibrant vivat est chanté au président d'honneur, au Comité et aux vétérans. La soirée se termine par une concert intime.

C'EST TOUJOURS aux Chaussures Beucas que l'on trouve le plus grand choix. 26990d

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES

Dimanche à 10 h. a eu lieu au « Café Pandore », rue Pauvrée, l'assemblée générale du Syndicat des propriétaires. Cette réunion était présidée par M. Six, président, ayant à ses côtés les membres du Comité. Après avoir présenté ses souhaits de bienvenue à la nombreuse assistance, M. Six énumère les travaux accomplis depuis un quart de siècle qu'existe le syndicat, ainsi que les difficultés qui ont surgi pendant cette période. Il adresse aux hommes actifs et clairvoyants l'hommage de son admiration et de sa juste reconnaissance ; puis il donne la parole à M. Pons, président de la Chambre syndicale des propriétaires de Lille, qui traite de la question des loyers.

M. François Sandevoir, secrétaire du syndicat, énumère une série de jugements tout récents en matière de location.

Me Auguste Devaux, avocat au barreau de Lille, traite avec des documents à l'appui la nouvelle loi actuellement en suspens au Parlement sur la propriété commerciale. Tous les renseignements que les orateurs ont développés au cours de cette assemblée générale, ont fortement intéressé l'auditoire.

La séance a pris fin un peu après midi, après que M. le Président eut adressé aux conférenciers, au nom des sociétaires, ses plus vifs remerciements.

LES BONS VINS... J. FOURLINNIE, 38, rue de Lannoy, ROUBAIX (T. 29.62). 26247

LA FÊTE DE NOEL DES MÉDAILLÉES DU TRAVAIL

Profitant de l'approche de la Noël, la Société des Médaillées du Travail avait organisé dimanche à 14 h., en son local, « Café Français », Grande-Rue, une fête de famille en l'honneur de ses adhérentes.

Cette fête était présidée par Mlle Veisse, l'active et dévouée présidente, entourée des membres du Comité.

Un concert avait été organisé au cours duquel Mlle Gosthals et MM. Balen et Dubar, ainsi que l'Orchestre Delmulle, ont charmé l'assistance et ont obtenu un franc succès.

A l'issue du concert, Mlle Veisse, après avoir remercié ses collaboratrices, présenta les excuses de M. Ley, président d'honneur. Elle adressa ses remerciements aux nombreux membres bienfaiteurs et leur dit toute sa reconnaissance.

La parole est ensuite donnée à la trésorière pour la lecture du rapport financier qui fait connaître que les dépenses effectuées pour venir en aide aux sociétaires malades ou dans le besoin se sont élevées à 22.824 fr. 35.

On procède ensuite au tirage de la tombola et chaque adhérente emporte un lot utile, une coquille et une bouteille de vin.

Signalons que les membres malades n'ont pas été oubliées et que le matin même la Commission leur avait fait parvenir une bouteille de vin, une coquille et 20 francs.

RÉVEILLONNEZ avec champagne, vins mousseux, vin d'Alsace, cakes, desserts, bonbons, chocolats. MORELLE, 5, Grand'Rue, Rx. 27000d

L'ARBRE DE NOEL DE LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL

La Société de Saint-Vincent de Paul avait organisé dimanche, une séance offerte à toutes les familles visitées par les Conférences de Roubaix et Wattrelos. La salle des fêtes de la rue Richard-Lenoir pouvait à peine contenir tous les spectateurs.

Un orchestre, sous la direction de M. Pierre Peers, prêtait son aimable et agréable concours. La partie dramatique était assurée par de jeunes artistes amateurs qui, avec beaucoup de brio, donnèrent deux comédies très amusantes.

Une tombola fut ensuite tirée entre toutes les familles présentes. Elle comprenait des livrets de Caisse d'Epargne, des animaux, des coupons de tissus, des ustensiles de ménage, etc. D'autres cadeaux utiles et notamment des couvertures, furent également offerts.

Le président du Conseil particulier remercia les organisateurs et ceux qui à des titres divers avaient assuré le succès de cette fête de famille. Il souligna que c'était dans leurs sentiments religieux que les confrères puisaient leur amour des pauvres. Il rappela que la société sachant s'adapter aux besoins nouveaux, s'était préoccupée de la question du logement et pourrait prochainement offrir des maisons saines à huit familles visitées. Il mit à la disposition de tous le secrétariat installé 17, rue des Champs, dont le rôle est de renseigner sur les sujets les plus divers : Assurances sociales, naturalisations, etc.

Après lui, M. le chanoine Bataille, qui présidait, dit sa joie de se trouver devant une si nombreuse assistance et indiqua très opportunément que la véritable religion ne réside pas seulement dans des pratiques pieuses, mais dans le don de soi.

La Société de Saint-Vincent de Paul groupe les catholiques désireux de remplir leur devoir social. Il existe des conférences dans la plupart des paroisses de Roubaix.

HOTEL DE FRANCE, Grand'Place, Rx. A l'occasion du **RÉVEILLON**, après le concert. Grande dégustation de la délicieuse bière blonde « **EXPORT** » et de sa véritable « **MUNICH** ». Contrairement à ce qui a été dit, il n'y aura pas d'huîtres. 26989d

Les différents procédés de fraude

(SUITE.)

Nous avons parlé de l'emploi de l'auto, comme moyen de transport des marchandises prohibées à faire pénétrer en France. Les contrebandiers qui utilisent l'automobile pour faire traverser la frontière à leurs marchandises, n'aiment pas toujours de passer à travers champs pour éviter les postes officiels, mais préfèrent employer un moyen moins périlleux : l'automobile truquée. C'est le moyen des professionnels distingués qui utilisent la voiture carrossée avec élégance, de grande marque, à l'aspect cossu, qui impose et endort la méfiance des douaniers. Rien, dans son ensemble, ne peut attirer l'attention des préposés, et toutes les précautions sont prises pour que rien ne paraisse à l'extérieur de sa destination spéciale.

Et cependant, la marchandise que l'on veut introduire en fraude, est là, cachée, dissimulée un peu partout : dans les coussins, les sièges, dans les cloisons, les portes, les réservoirs même, les pneus, etc... Des carrossiers spécialisés, fournissent des voitures perfectionnées, conçues pour faciliter le transport de marchandises prohibées. Il existe ainsi de vrais chefs-d'œuvre d'ingéniosité et d'adresse.

Les douaniers sont peu armés pour lutter contre ce procédé, et ce n'est que par le sondage matériaux, à la frappe, qu'ils peuvent arriver à deviner ce que cache la carrosserie, car, s'il leur est loisible d'examiner à fond tout ce qui s'offre à leurs yeux, on comprend leur hésitation à donner des coups de sonde dans les tissus des dossiers et des plafonds !

La fraude en train. — Ce moyen assez courant comprend la grosse fraude et la petite fraude.

Le premier procédé consiste à utiliser la voie ferrée pour faire entrer en France, des marchandises permises qui ne sont que de simples camouflages : poteaux en ciment creux, à l'intérieur desquels sont entassés les produits défendus (tabac, saccharine), blocs de marbres, vides au centre ; troncs d'arbres creusés, chargement en vrac au milieu desquels on dissimule tout ce qu'on veut ! il y a aussi les wagons de voyageurs ordinaires qui sont littéralement « truffés » de produits étrangers !

Là encore, il y a un art véritable, pour le douanier à découvrir la supercherie.

La petite fraude, par le chemin de fer, est beaucoup plus courante, car il suffit pour les fraudeurs d'être deux : le « voyageur », qui prend place dans un train dans une gare belge, avec la charge de marchandises à introduire — celle-ci est souvent très élevée — et « le réceptionnaire » qui attend son passage le long de la voie, sur le territoire français. Quand le train passe à hauteur de celui-ci, le « voyageur » n'a plus qu'à balancer ses ballots par la portière, son complice est là pour les ramasser et les mettre en lieu sûr.

Le bateau. — La péniche est un système également pratique — non pas pour les villes frontière comme Roubaix et Tourcoing où la surveillance est assez serrée, — mais pour les ports fluviaux du Centre.

Ceux qui se servent de ce mode de transport font de la grande fraude, telle, la péniche « Hélène », trouvée, dans une ville de la région du Pas-de-Calais, avec un chargement de charbon qui recouvrait... 10.000 kilos de tabac ! Cette prise se placera parmi les plus typiques de l'histoire douanière, car elle nécessita un déploiement de forces inusité, pour donner la chasse aux autos qui s'étaient approvisionnées à la bélandre au moment même où le « pot à tabac » fut découvert.

On comprend aisément qu'il est impossible, aux douaniers, de visiter à fond, tous les bateaux chargés qui passent sous leurs yeux ! sans doute, des « coupures » et des « sondages » sont opérés dans les marchandises transportées, mais il arrive fatalement qu'ils sont faits à côté du « corps du délit » dissimulé parfois sous 300 tonnes de marchandises, représentant le chargement d'une trentaine de wagons ordinaires !

Le chien. — Pour en revenir à des moyens à la portée du commun des fraudeurs, signalons encore la fraude au moyen de chiens qui est pratiquée dans certaines régions du Nord. La méthode est très simple : le fraudeur se fiant au flair de son chien, le conduit en Belgique, où il est retenu pendant vingt-quatre heures, à la diète complète.

Ce délai passé, on lui attache sur le dos une charge assez importante (parfois dix kilos de tabac) puis on le lâche. L'animal, qui a faim, et qui sait qu'une écuelle bien remplie l'attend au logis, part à toute vitesse et son dressage a été si bien réglé, que d'instinct, il s'écarte de tout ce qui peut être pour lui un adversaire.

L'avion. — Il nous reste enfin à parler de l'utilisation de l'avion. Mais disons tout de suite que l'utilisation de ce mode de transport n'a pas eu d'amateur, parce que l'avion est soumis à des règles de surveillance très sévères, et le bénéfice réalisé sur la vente des produits introduits en fraude, ne compenserait pas le coût du transport.

Donc jusqu'ici, l'avion a été complètement délaissé par les fraudeurs, et il est probable que ce n'est pas encore demain que l'on connaîtra « l'avion contrebandier ».

Voilà terminée notre rapide étude sur la « Douane et les Fraudeurs ».

En exposant tout l'ensemble des moyens utilisés par les fraudeurs et contrebandiers, nous avons voulu, en même temps que pénétrer dans un milieu peu connu du public, souligner la lourde tâche qui incombe à ceux qui ont reçu du pays, la mission de le protéger et de le défendre contre des gens sans scrupule, dont les actes nuisent aux intérêts de la Nation.

La tâche des douaniers est immense, ainsi qu'on a pu l'apprécier au cours de notre exposé, et il faut rendre hommage au courage et au dévouement de ces bons serviteurs du pays, toujours sur la brèche, qui n'hésitent pas à affronter les périls pour accomplir tout leur devoir.

M.-J. Su.

Une collision sans gravité

Samedi, à 19 h. 5, un léger tamponnement s'est produit à l'angle des rues de Lille et de l'Industrie, entre une voiture pilotée par Mlle H. Willot, 24 ans, 3, rue Jean-Jaurès, à Wasquehal et une autre conduite par M. Paul Scherpereel, boulanger, 86, rue de l'Ommelet. Le tout se résume à des dégâts matériels.

ON TROUVE DU CHOIX rue de Lannoy. 993d

A L'OCCASION DE LA NOEL ET DU NOUVEL-AN, l'Administration municipale autorise tous les débitants de boissons de la ville à tenir leur établissement ouvert : A la Noël, toute la nuit du 24 au 25 et du 25 au 26 décembre ; au Nouvel An, du 31 décembre au 1er janvier et du 1er au 2 janvier ; — A laisser danser et jouer de la musique dans leur établissement : [illegible] jusqu'à une heure du matin [illegible] toute la nuit du 31 décembre [illegible] qu'à une heure du matin le 1er janvier.

Pour la Noël
époque de bonne chère, n'oubliez pas que l'
HUILE de TABLE des CHARTREUX
vous permettra de préparer des mets savoureux
HAVAS

CROIX

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni hier dimanche, à 9 h., sous la présidence de M. Seigneur, maire. Dix-huit conseillers étaient présents. M. Georges Parent fut élu secrétaire de séance.

Congés des écoles publiques. — Le Conseil accepte les six jours de congé mobile proposés par l'inspection des écoles primaires.

Ecole Anatole-France. — Vu l'accroissement de la population scolaire de l'Ecole Anatole-France, le Conseil décide la création d'une classe supplémentaire portant ainsi leur nombre à six.

Agrandissement du Cimetière. — L'agrandissement du Cimetière de Croix, décidé lors de la séance du 16 mars dernier, a fait l'objet d'une enquête. Le résultat est communiqué au Conseil.

M. Delannoy, propriétaire du terrain convoité, ne veut pas le céder, surtout à 8 fr. le mètre carré comme on le lui propose. Cette terre lui sert d'exploitation horticole.

Le Conseil décide de maintenir sa première décision et de se servir du moyen de l'expropriation. Il décide de procéder à l'assèchement du terrain au moyen de drains. Cette dépense s'élèvera à 267.541 francs 90, y compris la clôture, la morgue et la salle d'attente. Le terrain étant évalué à 72.825 francs, un emprunt de 340.000 francs est décidé. Pour l'amortir, le Conseil vote le principe de nouveaux centimes additionnels.

Après le huis-clos, la séance fut levée.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES FAMILLES NOMBREUSES

Hier dimanche, dans la salle des fêtes du Cercle Saint-Martin, l'Union des familles nombreuses de Croix a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. René Derreumeaux. Aux premiers rangs avaient pris place : M. le Curé de Saint-Martin, les membres de la Commission et les membres bienfaiteurs et honoraires. La salle était archi-comble.

M. Derreumeaux, président, remercia M. le Curé d'avoir bien voulu donner sa salle de fêtes pour cette grande manifestation. Il tint à féliciter tous les membres honoraires de leur attachement à l'Union des familles nombreuses. Il remercia aussi les membres du Comité de leur grand dévouement ainsi que la foule des membres adhérents qui remplissaient la salle trop petite pour les contenir.

Deux charmantes scènes furent jouées par les membres de l'Union : « La Petite Maison » d'Henri Fermont et « Par un jour de pluie », comédie en un acte. Le nombreux public ne leur ménagea pas ses applaudissements. A l'entr'acte une ample distribution d'oranges et de gâteaux fut faite aux enfants. A la fin de la soirée une magnifique tombola fit de nombreux heureux.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires pouvant se rendre libres sont priés d'assister aux funérailles de M. Augustin Anseele, médaillé cinquantenaire du travail de la Maison Cordonnier, qui auront lieu demain mardi, à 9 h., église Saint-Martin. Réunion autour du drapeau au domicile du défunt, 19, rue Mirabeau, à Croix, à 8 h. 45.

WATTRELOS

LE BANQUET DU CERCLE HORTICOLE

Ce groupement qui prodigue d'exceptionnels avantages à ses nombreux sociétaires, était réuni hier à 14 h., en un banquet à la salle Du Gay.

M. Vandenbosch, président du Cercle Horticole, présidait, entouré de MM. Planson, président d'honneur ; E. Bernard, président du Cercle Horticole de Roubaix ; Balois, secrétaire du Cercle Horticole de Tourcoing ; Wargnier, jardinier en chef de la ville de Roubaix. D'excellents chanteurs se firent entendre : MM. L. Halleux, Petit Jean, Baelin et Balois se firent particulièrement remarquer. Mme Halleux tint le piano d'accompagnement et exécuta plusieurs morceaux avec sa maîtrise habituelle.

Au champagne, M. Vandenbosche se dit honoré de présider une aussi belle fête. Il remercie M. Planson pour sa générosité et sa fidélité et forme des vœux pour qu'il reste encore de nombreuses années dans la société. Il dit sa joie de voir tous les représentants des sociétés amies. Il a un mot particulier pour MM. Bernard, Balois, Wargnier et Hennebelle, président de la Musique Municipale, et remercie tous les invités et ceux qui ont collaboré au succès de la fête. Il présente ensuite les excuses de M. Lecrenle et dit ses regrets de ne pas voir M. Fiers dans l'assistance. [illegible] spécialement [illegible] travailler à sa prospérité [illegible] façon [illegible] assure la société de tout son dévouement.

M. Bernard, très sensible aux paroles amicales qu'a prononcées le président, le remercie. Il dit sa gratitude à la société pour la magnifique couronne qui a été offerte lors des funérailles de M. Bossut, Parlant du Cercle Horticole de Wattrelos, il dit qu'il est un exemple de collaboration et lève son verre à la santé du président et au conseil d'administration.

M. Balois, de Tourcoing, présente les excuses de M. Dewavrin, et en une allocution pleine d'humour, montre les avantages du jardinage.

M. Hennebelle dit tout son attachement pour le Cercle Horticole.

Un vivat est chanté en l'honneur du président d'honneur et du président.

M. Vandenbosch se lève encore une fois pour dire la reconnaissance particulière que doit la société à l'un de ses membres, M. César Lefebvre. Celui-ci, âgé de 70 ans mais encore alerte pourtant, a été en effet classé premier au concours des jardins ouvriers de Roubaix et des environs. Après avoir fait ressortir ses grandes qualités de jardinier et son ancienneté dans la société, il lui remet la médaille d'honneur. Spontanément, l'assistance se lève et chante en son honneur le chaleureux vivat flamand.

Au cours de cette fête dont le souvenir restera longtemps à la mémoire des sociétaires, une grande quantité de rosiers offerts par M. Blauwblomme, furent tirés au sort. Une quête fut faite aussi au profit du timbre antituberculeux.

SABLÉ DES FLANDRES
Création GESLOT-VOREUX 26269

LANNOY

FLERS

LA TOMBOLA DE LA MUTUELLE DU BREUCQ

Hier dimanche, la Mutuelle du Breucq a tiré sa grande tombola dans la salle des fêtes, place Descat. Voici les numéros gagnants :

L 656	L 777	N 416	K 765	E 437	K 632
L 112	G 835	K 340	D 374	P 236	B 188
K 819	K 623	H 873	J 119	J 82	P 458
L 859	K 92	D 680	J 835	I 111	I 291
K 182	J 298	K 434	G 486	J 637	P 234
H 757	O 582	O 326	M 319	O 131	P 738
O 92	M 17	O 368	F 325	L 18	K 716
L 74	O 732	L 8	B 3	S 952	D 945
F 631	O 959	F 418	G 51	M 828	L 735
I 684	R 298	A 339	A 478	B 536	B 871
A 292	I 274	R 333	M 187	K 782	P 921
B 634	M 629	G 477	F 985	B 558	P 670
G 863	N 104	Q 935	O 479	M 514	L 521
N 234	G 488	B 174	D 77	R 404	S 392
D 21	B 797	L 683	C 400	P 804	E 197
C 543	P 714	G 99	G 169	A 510	E 428
I 792	R 846	G 635	M 27	N 102	E 915
C 989	E 741	A 867	O 854	L 936	P 308
O 839	L 968	M 289	F 640	E 499	R 63
B 934	R 653	S 67	J 990	H 87	G 893
F 896	L 920	L 4	I 594		

La distribution des prix aura lieu du 25 décembre au 31 janvier inclus, chez M. Joseph Touffiet, rue Jean-Baptiste-Bonte.

Au Cercle d'études sociales

Le Cercle d'études, dont l'idée fut lancée lors de la récente journée sociale, tiendra sa première réunion, demain mardi 23 décembre, à 20 h., salle Saint-Pierre. Tous les hommes et jeunes gens qu'intéressent les graves problèmes de l'heure présente, se feront un devoir d'y assister. Le sujet sera traité par M. l'abbé Lehembre, des Secrétariats sociaux de Lille, qui orientera également la discussion. La salle sera chauffée.

Les cambrioleurs opèrent

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs ont dérobé rue Jules Guesde, chez M. Maurice Saladin, 34 ans, trois beaux lapins qui se trouvaient dans un clapier ; du linge, des chaussettes, bas, serviettes, flanelles, culottes, tabliers, remisés dans la cour derrière l'habitation. Le tout d'une valeur de 500 fr.

— Chez M. Maurice Pommeville, 30 ans, même rue, les mêmes cambrioleurs ont dérobé deux beaux lapins.

— Enfin, dans une maison en construction attenant à la précédente, les voleurs ont enlevé des outils appartenant à MM. Emile Dhénin, 33 ans, de Baisieux, et Jules Coucke, de Fives. Une enquête est ouverte.

L'exposition de peinture et sculpture de Tourcoing

BUSTE ET TABLEAUX

Au cours de la journée d'hier, la Galerie Van Oost, 33, rue de Tournai, où s'est installée l'Exposition des peintres et sculpteurs tourquennois, a vu défiler un grand nombre d'amateurs. Cet afflux de visiteurs permet d'affirmer le succès complet de cette manifestation artistique car, d'ailleurs, tous ceux qui ont pu admirer ces œuvres de nos concitoyens sont unanimes à en reconnaître la valeur et la bonne tenue.

Ce succès est tout à l'honneur des *Amis de Tourcoing*, organisateurs de ce Salon local, dont les initiatives sont excellentes.

Dans de prochains articles, nous analyserons en détail les œuvres exposées. Mais, dès à présent, constatons qu'à côté des artistes qui l'an passé, déjà, ont obtenu une mention honorable, se placent quelques nouveaux admis dont les toiles démontrent un réel talent.

La ferronnerie d'art est très dignement représentée par une pièce d'un Tourquennois, œuvre qui a obtenu à Paris les plus vifs éloges.

En sculpture également, il y a de belles choses qui contribuent pour une part très grande au succès de ce Salon.

Le Salon est ouvert tous les jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, jusqu'au 2 janvier 1931. Nous ne pouvons qu'inviter nos concitoyens à aller le visiter.

Les fêtes du cent cinquantième anniversaire des Etablissements Lorthiois, à Tourcoing

Après les manifestations de samedi que nous avons relatées, les Etablissements Lorthiois de Tourcoing ont poursuivi, dimanche, la commémoration du cent cinquantième anniversaire de sa fondation.

Dans la matinée, des fleurs furent déposées sur les tombes des membres défunts de la famille Lorthiois au cimetière. L'après-midi, eurent lieu deux banquets, l'un à Tourcoing, l'autre à Mouvaux.

Aux Etablissements Lorthiois frères à Mouvaux

La rue Lorthiois, à Mouvaux-les-Francs, était pavoisée aux couleurs nationales jusqu'aux Etablissements Lorthiois, où dès l'entrée, des banderoles célébraient l'anniversaire. Les membres du Conseil d'administration furent salués à 13 h., à leur entrée par 450 ouvriers et ouvrières des Etablissements, qui parmi les fleurs et les décorations se dirigèrent vers la vaste salle de triage où était servi le banquet.

On remarqua la parfaite et symbolique décoration de la salle, dont un panneau central, comportait les portraits des fondateurs de la firme.

La table d'honneur était présidée par M. Louis Lorthiois, président honoraire de la Chambre de commerce, qu'entouraient MM. Charles Surmont, député du Nord, maire de Mouvaux ; Désiré Satar, doyen du personnel ; René Lorthiois, chef de l'usine des Francs ; H. Besème-Leblanc, fondé de pouvoirs ; Léon Lorthiois, Lacroix, directeur, et Houvenaghel, comptable des Etablissements de Cantelou ; Lucien Hamaide, des Etabl. Lorthiois ; Léon Lorthiois, Louis Lorthiois fils, Floris Lorthiois, René Lorthiois fils, Georges Delannoy, directeur général de l'usine de Mouvaux ; Emile Omez, fondé de pouvoirs ; Quentin, directeur du peignage Floris ; Paul Derolez, secrétaire général de la mairie de Mouvaux ; Cazeaux, commissaire de police.

Une vive animation régna durant le banquet égayé d'auditions musicales.

Au champagne, M. Louis Lorthiois salua la mémoire de M. J.-B. Lorthiois-Deschamps, fondateur de cette maison de Mouvaux, et qui a montré à ses enfants que le travail est un trésor. « En glorifiant le passé, a dit M. Louis Lorthiois, nous fêtons le travail et aussi la fidélité au devoir et l'attachement au labeur quotidien ». Il félicita M. Satar, le doyen du personnel, qui représente le courage, la volonté, la ténacité, caractéristiques de l'activité de nos pères, et félicita les vétérans. Ceux-ci sont un exemple pour les ouvriers qui avec dévouement et conscience accomplirent leur devoir.

M. Louis Lorthiois donna lecture des noms des médaillés du Travail, à qui il remet l'insigne ; un vivat est chanté en l'honneur.

M. Charles Surmont, que M. Louis Lorthiois avait remercié de sa présence, souligna la solidarité indispensable qui doit exister entre patrons et ouvriers. Il félicita les médaillés du Travail et leva son verre à la prospérité des Etablissements Lorthiois.

M. Henri Besème-Leblanc, fondé de pouvoirs de la Société anonyme Lorthiois frères, auresse ses respectueuses félicitations à MM. Lorthiois à l'occasion de cet anniversaire, leur donnant l'assurance que tous les ouvriers poursuivront leur tâche sans faiblesse et sans relâche, confiants dans l'avenir.

L'assistance entendit debout la « Marseillaise » et la « Brabançonne ».

M. Fernand Dujardin, chef trieur au nom de M. Satar et des vétérans, forme des vœux pour la prospérité croissante des établissements.

La série des discours fut clôturée par M. René Lorthiois, qui remercia tout d'abord M. Surmont, député et maire de Mouvaux. Puis, il se réjouit de ce bel anniversaire.

« Mes chers amis, ajouta-t-il, il nous est doux en ce moment, de fraterniser coude à coude, comme le faisaient dans le petit atelier de jadis, nos pères avec les vôtres.

» S'il est bon, en des heures comme celles-ci, d'exalter les vertus d'autrefois, il est meilleur encore, de constater qu'à travers le temps, elles ne se sont pas amoindries, nos pères nous ont transmis leur courage et nous avons gardé pour vous, leur cœur. Sans doute les grandes usines de notre époque, où les travailleurs pénètrent par centaines, ne nous laissent plus la possibilité d'être à vos côtés, les machines sont devenues les maîtresses des ateliers modernes, elles seules ont le droit de parler. Mais en ce jour de fête, puisqu'en votre honneur, elles se sont tues, profitons de leur silence pour échanger entre nous, voulez-vous, des propos de cordiale amitié.

» Et demain, nous reprendrons chacun notre tâche, l'accomplissant de notre mieux, afin d'engendrer auteur de nous de la prospérité ; qu'elle se répande dans nos foyers, qu'elle fasse le bonheur de nos enfants, qu'elle leur prépare un avenir meilleur ».

Le banquet se termina par une joyeuse soirée qui laissera aux assistants un souvenir durable.

Aux Etablissements Lorthiois-Leurent

Dans une des salles magnifiquement décorée de la nouvelle usine de la rue Colbert, un banquet a réuni hier le personnel, employés et ouvriers, des établissements Lorthiois-Leurent.

M. Robert Lorthiois présidait, ayant à sa droite Mme Jules Lorthiois-Franchomme, et entouré de ses fils MM. Robert, Jacques et Michel ; de MM. J. Descamps et J. Franchomme et de leurs dames ; de leurs principaux collaborateurs, MM. Leclercq et J. Archambault, fondés de pouvoir ; A. Glorieux, M. Chomez, A. Dutat, H. Destailleurs, Souall, Vercambre, Journe et Meyer.

Pendant le repas, une gaieté extraordinaire ne cessa de régner, entretenue par les refrains connus que jouait un orchestre symphonique composé d'anciens élèves du Conservatoire.

Au dessert, M. JEAN FRANCHOMME, chef de la filature de Beaumont et gendre de M. R. Lorthiois, apporta l'assurance de l'attachement du personnel de son usine à la famille Lorthiois. Il montra ensuite comment on peut, à travers de longues années de labeur dont les fruits maintenant se récoltent si abondamment, maintenir une tradition d'honnêteté commerciale qui fait la valeur d'une maison.

M. JOURNE, directeur de l'usine d'Halluin, apporte aux patrons les félicitations et vœux de tout le personnel de son usine.

Il salue la mémoire de M. Jules Lorthiois qui, dit-il, voyait si juste et si loin et qui a tant contribué pendant de longues années au développement des Etablissements Lorthiois.

C'est au tour de M. HENRI DESTAILLEURS, directeur de l'usine de la rue d'Austerlitz, de dire le profond attachement que son personnel garde pour ses dirigeants. Direction dont l'activité, le travail et le dévouement ont contribué à développer les Etablissements Lorthiois d'une telle façon qu'ils occupent actuellement l'une des premières places dans le textile de notre région. Lui aussi s'arrête au souvenir de M. Jules Lorthiois dont il a pu apprécier tout spécialement « la persévérance opiniâtre dans le travail ».

M. CHOMEZ, directeur de l'usine de Bohain, « l'enfant chéri des usines Lorthiois », constate avec joie qu'en dépit des difficultés de toutes sortes que la vie de l'usine a toujours rencontrées, elle occupe une place de premier ordre dans l'industrie mondiale